

Villebon juste après la guerre de 1870-1871

Cette guerre a été appelée « Investissement de Paris du 1^{er} septembre 1870 au 28 janvier 1871 ». Bernard Bertet écrit dans Villebon, ses hameaux, leur passé (mai 1984) : « Le 18 septembre 1870, Palaiseau fut occupée par 35 000 Prussiens. Ils ne quittèrent la commune que le 14 mai 1871. » Une partie des envahisseurs ont-ils logé à Villebon ?

Le 3 septembre 1870, un nouveau Conseil municipal est installé. Le baron Léon Nivière occupe la fonction de Maire, Athanase Josset, celle d'Adjoint. A. Moulin, Antoine Deloges, François Petit (adjoint en 1872), Michel Bordier, A. Veslin, Adrien Lerat, A. Vincent, Eugène Deforges, Jean-Baptiste Chrétien et M. Poirier siègent en tant que Conseillers municipaux. En octobre 1990, dans *Villebon-sur-Yvette notre histoire*, l'abbé Marius Denigot note : « Le 10 novembre 1870, les Prussiens occupent Villebon. Bien des gens se sauvent vers le sud. Certains se réfugient à Paris où ils subissent le siège ! » La raison : « Le Préfet a réquisitionné la commune de Villebon pour une somme de 2 120 francs » le 10 novembre 1870 car la Municipalité n'a versé que 300,75 francs, maigre résultat de l'appel au peuple. Les élus doivent prendre le solde sur le budget communal. « Villebon sortira de cette occupation prussienne avec de lourdes dettes », conclut l'abbé. François Petit, Adjoint au Maire, explique au Préfet que « la tenue régulière des registres de l'état civil a été possible. Les actes du 1^{er} septembre 1870 au 1^{er} mai 1871 ont été dressés par Antoine Deloges, Adjoint, le Maire étant absent. Les registres anciens ont été cachés et il n'y en a pas eu de brûlés ».

699 habitants vivent à Villebon en 1872

Comme toutes les communes d'Île-de-France, la Ville vient de subir l'invasion prussienne. On relève 36 décès, nettement plus que la moyenne de ces années.

En 1792, Villebon-sur-Yvette comptait 630 habitants. À 699 en 1872, l'évolution est minime. Pourtant, nous remarquons des changements dans les manières de vivre en comparant l'avant et l'après. Les jeunes de moins de 29 ans représentent 45 % de la population, soit 7 % de plus qu'aujourd'hui. Au sein de 148 familles, 48 épouses sont recensées « sans profession ». Il faut savoir que les femmes pratiquent un travail non reconnu officiellement, en plus des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. En 1872, le travail de la terre reste le métier le plus répandu. On compte 80 cultivateurs, 7 domestiques et 16 journaliers. Une évolution est tout de même très visible : on trouve également 67 cultivatrices, 7 domestiques et 46 journalières. Majoritaire, la part des femmes dans l'agriculture commence à être prise en compte ! Il existe aussi 1 maraîcher et 1 maraîchère, 6 rentiers et 6 rentières. Ajoutons que, parmi les épouses, 8 sont marchandes de vin, 4 commerçantes, 9 couturières, 3 blanchisseuses, 2 dames de compagnie et 5 cuisinières.

Restent des métiers dit « masculins » : 1 horticulteur, 2 pépiniéristes, 2 treillageurs, 2 bûcherons, 9 jardiniers, 6 charretiers, 2 palefreniers, 1 piqueur, 1 cocher... L'artisanat est majoritairement masculin, avec 3 sabotiers, 3 cordonniers (dont le Maire Étienne Pairable), cordonniers de père en fils, 1 serrurier, 19 maçons, 1 boucher, 1 tisserand, 1 maréchal ferrant et son apprenti, 1 cerclier et 1 apiculteur qui possède 422 ruches. L'« industrie » des carrières prend de l'essor avec 17 terrassiers dont 13 carriers.

Le commerce dans les hameaux

Les femmes assurent le ravitaillement. On dénombre 3 commerçantes et 2 marchandes de vin dans le quartier de la Roche, 1 commerçante et 1 marchande de vin à Villiers, 1 commerçante et 3 marchandes de vin aux Casseaux. 9 couturières assurent la production des vêtements.

En comparaison à d'autres régions où elles peuvent atteindre plus de 10 enfants, la Ville compte peu de familles nombreuses (8 familles de 4 enfants, 1 de 5 enfants). Les décès de nouveau-nés seraient-ils plus fréquents ?

Les animaux domestiques

Les recensements concernent les humains mais aussi les animaux domestiques. Parmi leurs rangs, nous trouvons 24 poulains et pouliches de moins de 3 ans, 42 étalons, 23 hongres et 24 juments, soit 113 bêtes de race chevaline ainsi que 7 ânes et 4 ânesses. 55 animaux de race bovine sont dénombrés : 1 génisse, 1 taureau et 53 vaches. Le recensement comprend également 1 bélier, 10 cochons, 7 chèvres, 422 ruches d'abeilles en pleine activité, 4 oies, 33 canards, 754 poules et poulets et 46 pigeons. Enfin, la ville accueille 41 chiens mais les chats ne sont pas répertoriés.

Diverses origines des nouveaux Villebonnais

77 habitants sont nés à Villebon. Une partie de la population vient des environs : 18 habitants sont originaires de Palaiseau, 16 de Villejust, 7 de Saulx-les-Chartreux, 3 d'Orsay, 2 de Bures-sur-Yvette, 1 de Bièvres et 1 de Longjumeau. Les nouveaux Villebonnais sont originaires de 32 départements. 20 habitants arrivent d'Île-de-France : 15 de Paris, 1 de Neuilly et 4 de la Seine-et-Marne. Certains viennent de territoires proches de la région : 4 de l'Aisne, 1 de l'Eure, 5 de l'Eure-et-Loir, 4 du Loiret, 3 de l'Oise et 2 de la Marne. 33 nouveaux Villebonnais sont originaires du nord-ouest du pays : 1 du Finistère, 2 du Calvados, 1 de la Manche, 1 de Loire-Inférieure, 3 du Loir-et-Cher, 5 de l'Orne, 3 du Nord, 5 du Pas-de-Calais et 7 de la Sarthe. Une partie des habitants venait également de l'Est : 2 des Ardennes, 2 de la Haute-Marne, 3 de la Meuse, 2 de la Moselle et 1 du Haut-Rhin. On comptait des habitants de Bourgogne-Franche-Comté : 3 de l'Yonne, 6 de Côte-d'Or, 1 du Jura, 1 de la Nièvre, 1 de la Saône-et-Loire et 2 de la Haute-Saône. Certains avaient parcouru une route encore plus longue : 2 du Cantal, 1 de Charente, 1 des Hautes-Pyrénées et 1 du Puy-de-Dôme. Quelques étrangers proviennent de 7 pays : 1 d'Irlande, 2 de Suisse, 1 d'Italie, 1 d'Allemand et 1 du Haut-Rhin allemand, 1 de Pologne, 1 de Belgique.

Pierre Gérard

Atelier d'histoire Le Temps des Cerises,
MJC Boby-Lapointe